

# Le guide de la Petite Enfance



SERVICE PETITE ENFANCE : 01 34 45 10 79

[WWW.VILLE-GONESSE.FR](http://WWW.VILLE-GONESSE.FR)

L'arrivée d'un nouvel enfant est le début d'une formidable aventure pour les jeunes parents qui se posent bien souvent de nombreuses interrogations. Parce que la Ville de Gonesse accorde une grande importance à ses habitants les plus jeunes, nous avons regroupé dans ce *Guide de la Petite enfance* les différents modes de gardes qui sont proposés sur notre territoire. Les solutions sont multiples, elles permettent de s'adapter au rythme et au budget de chaque famille.

Confier son enfant est une décision importante ; n'hésitez pas à solliciter les agents du service de la Petite enfance. Ce sont des professionnels formés à l'accueil et à l'accompagnement des familles. Ils sauront vous renseigner, vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches.

**Jean-Pierre BLAZY**

Maire de Gonesse



**Elisabeth MAILLARD**

Conseillère municipale  
Déléguée à la Petite Enfance et à l'Enfance



## Quelques sites internet pour vous aider

[www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)  
[www.valdoise.fr](http://www.valdoise.fr)  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

[www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr)  
[www.pajemploi.urssaf.fr](http://www.pajemploi.urssaf.fr)  
[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)



# Les établissements d'accueil du jeune enfant

Un seul dossier crèche est valable  
pour toutes les structures de la Ville.



Le dossier d'inscription peut être téléchargé sur le site de la Ville ou retiré dans les structures petite-enfance municipale. Il est à remettre sur rendez-vous, à la crèche familiale (Centre-Ville - 34 rue Albert Drouhot) ou au multi-accueil Victor Hugo (Fauconnière - Maison de l'Enfance Victor Hugo square de la Garenne)

L'accueil dans les structures Petite Enfance est réservé prioritairement aux enfants domiciliés à Gonesse, âgés de 10 semaines à 3 ans. La pré-inscription doit être faite dès que possible, et ce dès le 4<sup>ème</sup> mois de grossesse.

**Il est donné priorité aux familles justifiant d'une activité professionnelle ou une formation, qui nécessite un accueil régulier.**

L'admission dans une structure petite enfance est décidée lors d'une commission d'attribution des modes d'accueil, après étude des dossiers.

L'accueil régulier peut être à temps complet ou à temps partiel, à compter de l'admission jusqu'à l'entrée à l'école maternelle.

Le tarif horaire est calculé selon le barème CAF (en fonction des ressources et du nombre d'enfants).

## L'accueil familial

Les enfants sont accueillis au domicile des assistantes maternelles agréées par le Conseil départemental.

### LES ASSISTANTES MATERNELLES EMPLOYÉES PAR LA VILLE

#### CRÈCHE FAMILIALE

34, rue Albert Drouhot ☎ 01 39 85 74 59

Les assistantes maternelles sont réparties sur toute la commune. Elles sont encadrées par des professionnelles de la Petite Enfance, qui proposent des activités d'éveil dans un lieu collectif. Le tarif et le contrat sont similaires aux crèches collectives.

Cette crèche recueille les demandes de place en crèche pour toute la Ville



# Les accueils collectifs



## MULTI ACCUEIL VICTOR HUGO

Maison de l'enfance  
Square de la Garenne ☎ 01 39 85 05 03

Situé à la Fauconnière, il propose un accueil à temps complet ou partiel.

Cette crèche recueille les demandes de place en crèche pour toute la Ville



## CRÈCHE COLLECTIVE HOSPITALIÈRE ET MUNICIPALE

4, rue Albert Drouhot ☎ 01 34 53 20 30

La crèche collective hospitalière, gérée par l'hôpital est en partie réservée au personnel hospitalier et aux habitants de Gonesse. La Ville bénéficie de 16 places.

Cette crèche ne recueille pas les inscriptions.



## CRÈCHE PEOPLE & BABY « DESSINE MOI UN MOUTON »

Rue de la ferme Saint-Simon  
☎ 09 51 63 43 52

Située dans la zone d'activités des Tulipes, cette crèche interentreprises a 13 places réservées par la Ville. Les autres places sont destinées aux employés des entreprises réservataires.

Cette crèche ne recueille pas les inscriptions.



## MULTI ACCUEIL JULIETTE GRÉCO

Avenue Raymond Rambert ☎ 09 85 14 67 10

La structure (en délégation de service public) propose 3 types d'accueil : régulier, occasionnel et d'urgence. Chaque jour, l'équipe de professionnels accueille 45 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans dans un cadre de vie convivial, sécurisé et adapté aux besoins des tout-petits, entre 7h30 et 18h30. Les enfants sont répartis en sections par âge et bénéficient d'activités adaptées à leur développement psychomoteur.

Les repas sont composés au minimum de 50 % de produits bio et d'aliments frais issus de circuits courts. Le projet éducatif de la crèche vise à sensibiliser les enfants à la nature (jardinage, recyclage...), leur faire découvrir de nouvelles cultures et développer la communication.





# les haltes-garderies

*C'est une première découverte de la vie collective pour l'enfant.*

C'est un accueil occasionnel réservé prioritairement aux enfants dont les parents sont sans activité professionnelle ou en cours de recherche d'activités (professionnelles, formations...).

Les enfants sont accueillis dès lors qu'ils commencent à marcher et jusqu'à leurs 3 ans.

Les places sont attribuées en fonction des disponibilités par ordre d'inscription.

Après une période de familiarisation, l'enfant sera accueilli sur réservation.

Le tarif horaire est calculé selon le barème CAF (en fonction des ressources et du nombre d'enfants).

**HALTE GARDERIE DE SAINT-BLIN**  
**MAISON DES HABITANTS LOUIS ARAGON**

20 bis avenue François Mitterrand

☎ 01 34 07 90 35





# Le Relais Petite Enfance (RPE)

Le RPE est à la disposition des parents pour les aider dans leurs démarches de recrutement d'une assistante maternelle.

Les assistantes maternelles bénéficient d'un soutien pédagogique et administratif, pour développer et améliorer l'accueil des enfants.

Le RPE propose des séances d'accueil-jeu pour les enfants accueillis chez les assistantes maternelles, dans trois lieux adaptés et aménagés à leurs besoins avec du matériel pédagogiques, du matériel de travaux manuels et des intervenants pour les enfants (spectacles, psychomotriciens...) et pour les professionnelles (formation continue, professionnalisation...)

## **EMPLOYÉES PAR UN PARTICULIER (PARENT)**

Les parents recrutent directement l'assistante maternelle, établissent un contrat de travail fixant les modalités de l'accueil de l'enfant.

La liste est disponible à la PMI, au Relais Petite Enfance (RPE) ou sur le site [mon-enfant.fr](http://mon-enfant.fr)



**RELAIS PETITE ENFANCE (BUREAU DE L'ANIMATRICE)  
MAISON DES HABITANTS LOUIS ARAGON (ACCUEILS « JEU »)**

Mercredi et jeudi 9h-12h  
20 bis avenue François Mitterrand

☎ 01 75 41 62 17

**RELAIS PETITE ENFANCE  
MAISON DES HABITANTS I. BETANCOURT (ACCUEILS « JEU »)**

Permanence le mardi 9h-12h  
20 bis avenue François Mitterrand

☎ 01 30 11 24 70

**RELAIS PETITE ENFANCE  
SALLE PETITE ENFANCE MAISON DE L'ENFANCE  
VICTOR HUGO (ACCUEILS « JEU »)**

Permanence le lundi 9h-12h et/ou le vendredi

☎ 01 39 85 05 03



**PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES ET ENTRETIENS  
sur rendez-vous : 13h30-17h30**

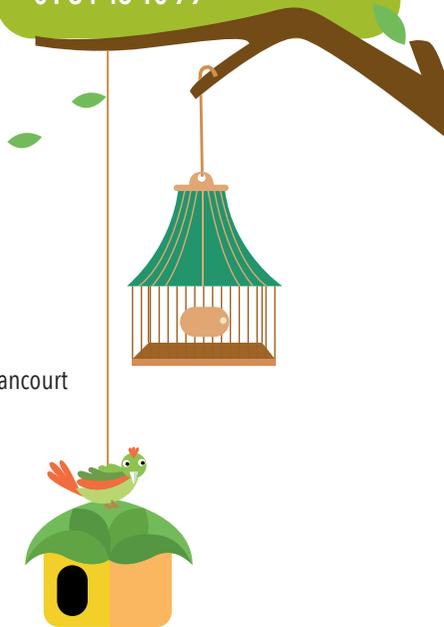
Lundi et mardi : Maison des habitants Ingrid Betancourt  
Mercredi, jeudi : Maison des habitants Louis Aragon  
Vendredi : Maison des habitants Louis Aragon et/ou Ingrid Betancourt

**LES ACCUEIL JEUX**

Lundi 9h-12h (Maison de l'Enfance Victor Hugo)  
Mardi 9h-12h (Maison des habitants Ingrid Betancourt)  
Mercredi 9h-12h (Maison des habitants Louis Aragon)  
Jeudi 9h-12h (Maison des habitants Louis Aragon)  
Vendredi 9h-12h (Accueils-jeux sur inscription,  
le lieu est déterminé avec vous)



Pour toute information, contactez le :  
**SERVICE PETITE ENFANCE**  
Pôle Population Education Solidarité  
1 avenue Pierre Salvi  
01 34 45 10 79



# les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LEEP)

*Ce n'est pas un mode de garde*

Lieu d'accueil, d'échanges et de jeux pour les enfants accompagnés d'un parent, il permet à l'enfant de s'habituer à la vie en groupe avec des activités différentes de celles de la maison. C'est aussi un lieu d'échanges et de soutien pour les parents. La présence d'un adulte responsable ayant un lien de parenté avec l'enfant est obligatoire.

*Accueil gratuit et anonyme sans inscription*

## **LAEP DE SAINT BLIN**

Maison des habitants

Louis Aragon

Avenue François Mitterrand

☎ 01 34 07 90 35

Mercredi : de 14h30 à 16h30

## **LAEP VICTOR HUGO**

Maison de l'Enfance

Square de la Garenne

☎ 01 39 85 05 03

Lundi de 14h30 à 16h30

## **LAEP « RAFAEL PADILLA »**

Ludothèque

Rue Jean Moulin

☎ 01 39 87 47 42

[ludothèque@mairie-gonesse.fr](mailto:ludothèque@mairie-gonesse.fr)

Vendredi de 14h30 à 16h30

**RENSEIGNEMENTS :**  
**SERVICE PETITE ENFANCE**  
**TÉL. : 01 34 45 10 79**



# La PMI

## Le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) propose

### POUR LES NOUVEAUX-NÉS ET LEURS PARENTS

Des permanences avec une infirmière puéricultrice pour des conseils : alimentation, sommeil, poids, allaitement, un accompagnement et un soutien à la parentalité.

**SUR RENDEZ VOUS :** des consultations avec un médecin, des rencontres avec une psychologue, des séances de massage bébé avec une puéricultrice. Si besoin, l'infirmière-puéricultrice peut également se rendre à votre domicile.

### POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS EN MATERNELLE

Des dépistages auditifs et visuels, un contrôle du développement du langage, une vérification des vaccinations et de la corpulence.

### POUR LES ADULTES ET LES ADOLESCENTS

Des conseils sur les modes de contraception, le dépistage et le traitement des Infections Sexuellement Transmissibles (IST).

**SUR RENDEZ VOUS :** des consultations pré et post natales avec une sage femme, des consultations de planification familiale avec un médecin. Si besoin, la sage-femme peut également se rendre à votre domicile.

### POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES

Le traitement des demandes d'agrément, leur renouvellement, le suivi et l'accompagnement des pratiques professionnelles.

### POUR LES ASSISTANTES FAMILIALES

Le traitement des demandes d'agrément.

19 AVENUE GABRIEL PÉRI , 95500 GONESSE  
TÉL : 01 34 33 81 50





# Les loisirs pour les

La Ville de Gonesse propose des activités spécifiques destinées aux jeunes enfants.

## LE CINÉ DES TOUT-PETITS

Chaque mois, le cinéma J. Prévert vous propose une sélection de film pour les plus jeunes. Son adapté au jeune public.

Place Aimé Césaire

☎ 01 39 85 21 92



## BIBERONS DE LECTURE (0-3 ANS)

Comptine, lecture et jeux.

## CROQ' MARMOTS ! (3-6 ANS)

Les bibliothécaires lisent et racontent des histoires, des contes, des chansons...

Renseignements auprès de la  
Médiathèque de Coulanges :

☎ 01 34 45 97 30

## SPECTACLES JEUNE PUBLIC ET DIVERSES ANIMATIONS

Tout au long de l'année.

**Direction des Actions Culturelles**

4 rue Saint-Nicolas

☎ 01 34 45 97 60



# enfants de 0 à 6 ans

## LUDOTHÈQUE RAFAEL PADILLA

**Que fait-on dans une ludothèque ? On joue !**

Jeux d'adresse, jeux de construction, jeux de rôle : des centaines de jeux et de jouets sont à votre disposition

Le vendredi est consacré à la petite enfance.

Le matin : accueil des assistantes maternelles

L'après-midi : Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Rue Jean Moulin

☎ 01 39 87 47 42

## LA BABY GYM

Pour les enfants de 3 ans et demi à 6 ans.

Le samedi matin au complexe sportif

Colette Besson.

**Association ASGG** ☎ 01 39 85 37 91

duboschelene@hotmail.fr



# Implantation des structures



- 1 • Maison de l'enfance
  - Cinéma Jacques Prévert
  - PMI de La Fauconnière
- 2 Complexe sportif Colette Besson
- 3 Ludothèque Rafael Padilla
- 4 Pôle Population Education Solidarité
- 5 • Crèche familiale
  - Crèche hospitalière
  - Unité d'Accompagnement Parents-Bébés (UAPB - Hôpital)  
01 30 11 58 21
  - Plateforme de Diagnostic Autisme de Proximité (Hôpital)  
01 30 11 58 21
- 6 Maison des habitants Louis Aragon
- 7 Médiathèque de Coulanges
- 8 PMI Henri Dunant
- 9 Crèche People & Baby
- 10 Multi-Accueil Juliette Gréco

